



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS

INTEGRATION DE COMMISSIONS

Trois membres de la CFVA sont présents dans trois commissions de la FFvolley. Cette intégration s'inscrit dans la volonté d'être associé pleinement dans la vie fédérale quel que soit les pratiques : salle ou outdoor. Le secteur sportif y est dominant.

- Commission développement : Quentin DOLO (consultatif)
- Commission arbitrage : Gilles PAGA
- Commission outdoor: Olivier LEGRAND

Par ailleurs, la commission collabore étroitement avec la Commission Fédérale Sportive dans le cadre des compétitions 6x6. La CFVA se félicite de la collaboration constructive et l'aide sans faille des membres des autres commissions.

LICENCIES

469 licences compétition - extension para-volley option assis à l'issue de la saison 2024-2025. Lors de la saison 2023-2024, le nombre de licences para-volley assis s'élevait à 407 licences, soit une augmentation de 15 % depuis le début de l'olympiade.

CLUBS

112 clubs ayant une affiliation type volley assis pour la saison 2024-2025.

54 clubs délivrent pour la saison 2024-2025 des licences para-volley assis. Lors de la saison 2023-2024, 40 clubs ont délivré des licences para-volley assis, soit une augmentation de 35 % depuis le début de l'olympiade.

COMPETITIONS

Challenge France 4x4 Volley Assis

Depuis la saison 2023-2024, l'épreuve sportive a une mise en place et une organisation de régionalisation du Challenge. Cinq zones Inter régionales ont été ainsi déterminées :

- NORD (Hauts de France + Ile de France + Centre Val de Loire)
- OUEST (Bretagne + Pays de la Loire + Normandie)
- SUD OUEST (Nouvelle-Aquitaine + Occitanie)
- SUD EST (Auvergne Rhône-Alpes + Provence-Alpes Côte d'Azur + Corse)
- EST (Grand-Est + Bourgogne Franche-Comté)

Le Challenge de France 4X4 connaît un franc succès en 2024-2025 : 28 clubs représentant 46 équipes ont participé aux étapes du Challenge. Les déplacements sont encore un frein au développement de la discipline. Le développement ne pourra se faire que par l'organisation d'étapes au plus près des territoires par les clubs, comités et ligues. Sur les 46 équipes, 28 équipes (soit 22 clubs) ont fait au moins 2 étapes sur la saison. L'organisation de régionalisation montre des inégalités territoriales, la zone Est n'étant pas très active, mais il existe un engouement pour cette pratique et cette nouvelle formule mise en place s'annonce prometteuse pour l'avenir.

Coupe de France 6x6 Volley Assis

Comme chaque saison depuis 2021-2022, une Coupe de France est organisée en 6x6. Tous les clubs peuvent aligner une équipe mixte (classifié(e)/non classifié(e)). A l'occasion de la saison 2024-2025, la compétition a réuni 6 équipes (légère augmentation du taux de participation), et il a été décidé que cette compétition ait un lieu plus central et accessible pour les clubs. La Coupe de France se déroule les 23 et 24 mai 2026 à Coupvray (IDF).

Championnat National Féminin 6x6 Volley Assis

Pour sa deuxième édition, le championnat féminin voit s'affronter 5 équipes (soit 2 équipes de plus que la saison précédente) sur 5 journées sur l'ensemble du territoire. Les bons retours sur l'organisation de cette compétition laissent penser que la saison prochaine, le taux de participation sera similaire avec des perspectives d'augmentation. La sportive est dépendante du nombre d'équipes engagées sur la compétition, la volonté sera de garder le système de 2 matchs par journée par équipe.

A l'instar des autres compétitions, les freins à la croissance de cette compétition sont les déplacements et le nombre de joueuses classifiées. A long terme, ce championnat féminin doit ouvrir la voie au développement du championnat masculin avec le maintien du championnat mixte afin de maintenir à la fois la performance et le développement du volley assis en France.

Championnat National Mixte 6x6 Volley Assis

Depuis la saison 2022-2023 et ses 4 éditions, le championnat de France mixte regroupe chaque saison 9 équipes sur 8 journées avec une formule sportive sous forme de match aller/retour avec 2 matchs par journée par équipe. La stabilité du taux de participation de la compétition est un succès et la sportive semble en adéquation avec les souhaits des clubs, cela permet une augmentation du niveau d'exigence afin de rapprocher le championnat de France de Volley Assis un peu plus des championnats de Volley Ball.

Questionnaires auprès des clubs

Il a été proposé aux clubs de répondre à l'organisation de 2 nouvelles compétitions pour la saison 2026-2027 : un championnat masculin et une coupe de France féminine. Ces questionnaires ont débouché sur un résultat défavorable de la part des clubs. Les clubs pourront à plus long terme refaire l'objet d'une consultation sur ces sujets.

Projets sportifs – voir feuille de route de la CFVA Olympiade 2024-2028

CLASSIFICATION NATIONALE

La fédération compte deux classificateurs nationaux.

Le code de classification national a été appliqué pour les différentes compétitions :

- Compétition 4x4 : L'équipe doit présenter au moins un(e) licencié(e) classifié(e) dans son équipe. Celui-ci doit être présent en permanence sur le terrain.
- Compétitions 6x6 : Critères d'éligibilité plus restrictifs
 - o Championnat Mixte 6x6 : chaque équipe doit comporter au minimum deux joueur(se)s classifié(e)s dans l'équipe et avoir un minimum de deux joueur(e)s classifié(e)s en permanence sur le terrain hors libéro.
 - o Championnat féminin 6x6 : chaque équipe doit comporter au minimum une joueuse classifiée dans l'équipe et avoir un minimum une joueuse classifiée en permanence sur le terrain hors libéro.
 - o Coupe de France mixte 6x6 : chaque équipe doit comporter au minimum deux joueur(es) classifié(e)s dans l'équipe et avoir un minimum d'un(e) joueur(se) classifié(e) en permanence sur le terrain hors libéro.

La classifcatrice a évalué 06 licenciés en 2025/26 selon les modalités suivantes :

- 5 joueurs(se)s : Envoi de la fiche de classification avec étude du dossier ;
- 1 joueurs(se)s : Etude du dossier et examen clinique au siège de la fédération.

Au total, il y a eu 04 joueurs(se)s classifié(e)s et 2 joueurs(se)s non classifié(e)s.

Un guide de présentation sur la classification est en cours d'élaboration en lien avec le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF).

ARBITRAGE

Lors de la saison 2024-2025, un travail de remise à niveau de la liste des arbitres ayant obtenu le grade volley assis en lien avec la Commission Fédérale Arbitrage. A ce jour, 42 arbitres actifs ont le grade d'arbitrage volley assis (ayant au moins arbitré une journée de championnat au cours des 3 dernières saisons) dont un candidat promu la saison passée qui ne souhaite pas arbitrer pour des raisons d'études et 5 arbitres qui ne souhaite

plus arbitrer du fait d'un trop grand nombre d'occupation en volley et qu'ils se sentent trop fatigués par l'arbitrage volley assis.

Un questionnaire de consultation a été envoyé auprès des arbitres volley assis suite à des retours terrains dans l'optique de faire évoluer positivement la réglementation si cela est nécessaire.

Une organisation d'un suivi des arbitres est également réalisée au cours de chaque journée de championnat mixte et féminin par les membres de la cellule arbitrage de la commission. Depuis le début de la saison 2025-2026, 19 supervisions ont été effectuées, et 14 arbitres seront vu sur le reste de la saison.

Une formation a eu lieu sur la saison 2024-2025 avec l'organisation de 2 parties théoriques en visio-conférence les 22 mars 2025 et 17 mai 2025, et l'organisation d'une partie pratique organisée sur la Coupe de France 6x6 Volley Assis 2025 à Nantes où 7 arbitres ont été confirmés sur cette session. Une formation aura également lieu sur la saison 2025-2026 avec l'organisation de 2 parties théoriques en visio-conférence les 7 mars 2026 et 18 avril 2026, et l'organisation d'une partie pratique organisée toujours sur la Coupe de France 6x6 Volley Assis.

3 arbitres français représentent la fédération sur les compétitions internationales volley assis : Lauriane MEUNIER, Pierrick LEBALC'H et Philippe DAUCHEL. A ce jour, 3 arbitres ont fait remonter leur intérêt pour intégrer le premier niveau International : Jérémie MEUNIER, Jean-Baptiste BOUHELIER et Hugo PEYRICHOU. Seuls les arbitres ayant obtenu le grade Fédéral en volley-ball peuvent intégrer ce niveau de stage. Le prochain stage de formation International aura lieu en 2027. Il est donc nécessaire à ce que les candidats aient les capacités pour intégrer ce niveau, et de les accompagner et suivre dans leurs formations afin d'être éligibles.

FORMATIONS

Il y a eu 4 formations niveau 1 volley assis (DRE2 M6) :

- Dans le cadre du BPJEPS en novembre 2025 à Vichy : 17 participants
- Dans le cadre du DEJEPS en novembre 2025 à Toulouse : 8 participants
- Dans le cadre du DEJEPS en novembre 2025 à Sablé-sur-Sarthe : 9 participants

Et une formation niveau 2 à Vichy (DNE2 M11) avec 25 participants en avril 2025 en immersion avec les équipes de France volley assis.

Et en prévision au mois de mars 2026, 2 formations niveau 1 volley assis (DRE2 M6) à Blois dans le cadre du projet de la Ligue Centre Val de Loire avec 12 participants prévus sur la 1ere session et 6 sur la 2eme.

Puis en avril, la formation niveau 2 annuelle au CREPS de Vichy.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

La CFVA a regroupé les référents territoriaux para-volley à l'occasion d'un webinar le 07 février 2026 dans le but de diffuser une feuille de route et une trame afin d'étoffer le maillage territorial et de créer une dynamique de développement. A ce jour, 38 référents sont recensés sur le territoire national dont 20 au niveau des comités départementaux. Le CFVA a participé à diverses manifestations dans l'optique du développement et de la promotion de la discipline :

- Animation/Démonstration/Initiation lors de la Journée Paralympique 2025 à Saint-Ouen
- Initiation lors de la Journée des oubliés des vacances du Secours Populaire
- Initiation au Salon des Maires, des Sports et des Parasports
- Initiation à l'Hôtel de Ville de Paris lors du J+1 an des Jeux Paralympiques de Paris 2024
- Initiation à destination des responsables, salariés, élus liés au à la thématique « Développement » lors du Séminaire Développement de la FFvolley
- Initiation chez le partenaire fédéral Accuracy

Campagne des Labels Volley Assis 2025 : 33 en volley assis (9 or, 14 argent, 10 bronze).

Je remercie vivement les membres de la Commission Fédérale de Volley Assis : sans leur engagement bénévole, la discipline ne connaîtrait pas une telle progression sur le territoire. Je salue aussi l'appui de la fédération, essentiel à la poursuite de ce développement.

Isabelle COLLOT

Présidente de la CFVA

